

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2004

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des Recherches Archéologiques

avec des contributions de:
Alessandra ANTONINI, Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ,
Jean-Christophe MORET, Manuel MOTTET, Olivier PACCOLAT et François WIBLÉ

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2004, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des Recherches archéologiques (ORA). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Abréviations

I Périodes

| | | |
|-----|----------------------------------|--------------------------------------|
| PA | Paléolithique | (env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.) |
| ME | Epipaléolithique et Mésolithique | (env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.) |
| NE | Néolithique | (env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.) |
| BR | Âge du Bronze | (env. 2'200 - 800 avant J.-C.) |
| HA | Premier Âge du Fer [Hallstatt] | (env. 800 - 450 avant J. -C.) |
| LT | Second Âge du Fer [La Tène] | (env. 450 - 15 avant J. -C.) |
| R | Epoque romaine | (env. 15 avant - 400 après J.-C.) |
| HMA | Haut Moyen Âge | (env. 400 - 1000 après J. -C.) |
| MA | Moyen Âge | (env. 1000 - 1453 après J.-C.) |
| M | Après le Moyen Âge | (dès 1453) |
| I | Epoque indéterminée | |

II Abréviations courantes

| | |
|------|--|
| ARIA | ARIA (Archéologie et Recherches interdisciplinaires dans les Alpes) S. A., Investigations archéologiques, Sion. |
|------|--|

- CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
- ORA Office des Recherches archéologiques (Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement)
- TERA TERA (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques) Sàrl, Sion.

III Abréviations bibliographiques

AS = *Archéologie suisse*, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.

Vallesia = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

Vallesia 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993 ...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1990» (respectivement 1991, 1992, 1993 ...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

BINN, distr. de Conches
Col de l'Albrun, replat de Blatt

ME+BR

Coordonnées: CNS 1270, env. 644'400/136'900; altitude env. 2100 m.

Prospection et fouille programmée du 21 juin au 2 juillet 2004.

Responsable du projet: Musée cantonal d'Archéologie, Sion, Philippe CURDY, conservateur.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du responsable.

Dans le cadre du projet INTERREG III «Premières traces de l'homme dans les vallées alpines»¹, la campagne menée en 2004 a permis d'étudier le versant nord du col de l'Albrun. Malgré les conditions de travail difficiles (présence de neige en altitude), divers petits forages ont été entrepris dans des abris sous roche, en particulier à Blatt, un replat situé à l'altitude de 2100 m. Ici, un abri de petites dimensions en pied de paroi rocheuse a livré des traces d'une structure de combustion (foyer non aménagé), datée par C14 de l'Âge du Bronze Ancien². A l'ouest du replat, sur des collines, des concentrations d'éclats de cristal de roche révèlent la présence d'occupations préhistoriques, contemporaines de celles observées dans la région du Simplon (voir p.***). Sur l'une d'elles, un prélèvement de charbons associés à des éclats de cristaux taillés a donné une date mésolithique³. Ces prélèvements de charbons de bois pourraient être l'indice de la présence d'un campement de chasseurs-cueilleurs au Mésolithique Récent. Les travaux menés dans les autres secteurs de l'Albrun, en particulier plus bas dans la vallée de Binn (Binnachern etc.) n'ont par contre rien apporté de neuf.

Musée cantonal d'Archéologie, Sion, Philippe CURDY, Pierre CROTTI
et Urs LEUZINGER

LEUK/LOÈCHE, distr. de Loèche
Pfyngwald/Bois de Finges, Pfyngut
Fig. 1 et 2.

LT, R, HMA, MA, M

Coordonnées: CNS 1287, env. 612'760/127'930; altitude env. 580 m.

Intervention du 15 août au 30 octobre 2004.

Surface de la fouille: env. 800 m², ainsi qu'une dizaine de tranchées d'env. 40 m de longueur

Mandataire: TERA; responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le gisement archéologique de *Pfyngut* se situe sur le bord occidental du cône torrentiel de l'Illgraben, dans la clairière directement en amont de la ferme de *Pfyn*. Sa découverte a été effectuée en 2001 à l'occasion de sondages exploratoires creusés à la pelle mécanique sur le futur tracé de l'autoroute A9⁴. Ces travaux ont

¹ Sur la campagne 2003, voir Pierre CROTTI, Philippe CURDY et Urs LEUZINGER, «La région du Simplon, (Valais) du Mésolithique à l'époque romaine. Campagne de prospection 2003», *ASSPA*, 87 (2004), p. 271-278; Id., «Archäologie in der Alpen-die Lücken werden gefüllt», *AS*, 27 (2004/3), p. 23-27.

² UtC 13457, 3622±40 BP, 2132-1887 BC calibré à 2 sigma.

³ UtC13456, 7990±50 BP, soit 7058-6700 BC calibré à 2 sigma.

⁴ Voir *Vallesia* 2002, p. 297-298; *Vallesia* 2003, p. 485.

révélé, de part et d'autre de la route cantonale, la présence de structures et de niveaux archéologiques à vocation agricole sur une longueur de près de 500 mètres. La surface menacée par la construction autoroutière peut être estimée à environ 15'000 m². Les travaux ont débuté vers le milieu de l'année 2004 et se sont concentrés sur la partie au sud de la route cantonale. Ils ont consisté jusqu'ici en une évaluation complémentaire de ce vaste gisement archéologique dont l'extension dépasse l'emprise de l'autoroute. Une dizaine de tranchées parallèles d'une longueur de 40 m en moyenne ont été creusées à la pelle mécanique le long du tracé. Parallèlement, deux surfaces de fouilles d'environ 400 m² chacune ont été ouvertes aux extrémités du chantier afin de mieux estimer la densité des vestiges archéologiques.

Les vestiges découverts sont encore difficiles à interpréter dans la mesure où la plupart des observations ont été effectuées dans les coupes de terrain ou sur des surfaces de fouilles restreintes. Ils doivent sans doute être mis en relation avec des exploitations agricoles. Ils consistent en murs de pierres sèches ou en maçonnerie, en structures porteuses (trous de poteau et sablières basses), en de nombreux fossés (parcellaire, drains, canalisations) ainsi qu'en niveaux de labours. Le mobilier archéologique récolté est peu abondant. Il s'agit de céramiques romaines et récentes, et d'éléments métalliques (clous en abondance et quelques objets en fer et en bronze). Du point de vue chronologique, il a été possible de mettre en évidence cinq principaux ensembles archéologiques qui témoignent d'une occupation quasi continue du versant depuis l'Âge du Fer (env. 800 avant J.-C.) jusqu'à nos jours. Les datations de ces différentes occupations ont été obtenues pour l'essentiel par des analyses au radiocarbone (datations C14).

Principales occupations

- Les traces de fréquentation les plus anciennes sur le site datent de l'Âge du Fer (800 - 15 avant J.-C.). Les vestiges de cette époque, en matériaux légers (négatifs de paroi, réseau de trous de poteau), sont fortement érodés et difficilement compréhensibles en l'état.
- L'occupation suivante est datée de l'époque romaine (I^{er}-IV^e s. après J.-C.). Elle comprend une large terrasse repérée dans les coupes de terrain sur une longueur de 130 m au moins. La fouille en plan de ce replat n'en est qu'à ses débuts. On y a mis au jour des vestiges en creux sous la forme de traces rectilignes et parallèles dont la fonction reste encore à définir. La superposition de ces négatifs indique l'existence de plusieurs phases de construction successives (reconstructions de certains aménagements?). Quelques tessons de céramique romaine et de nombreux petits clous ont été récoltés dans les niveaux associés à ces structures. En aval de ces aménagements, la terrasse est bordée sur toute sa longueur par un fossé (larg. 0,60 m, prof. 0,50 m) dont le tracé épouse les contraintes de la topographie. La succession des dépôts hydrauliques observés dans le remplissage de ce fossé, de même que la présence d'un bourrelet de curage, à l'extérieur de ce dernier, suggèrent un entretien régulier et une longue utilisation de cette structure. Il pourrait s'agir là d'un des plus anciens témoignages de bisses valaisans!
- A la fin de l'époque romaine (III^e/IV^e s. après J.-C.), un long mur en pierres sèches aux dimensions impressionnantes (larg. 1,10 m, haut. 1 m), bordé par un fossé rectiligne, est aménagé sur le replat (Fig. 1). Ce mur a été repéré dans les coupes de terrain sur plus de 120 m de longueur. En l'absence d'autres aménagements, la fonction de cette structure demeure énigmatique (limite de parcelle? enclos villageois ou domaniale? ancienne canalisation?). La zone à l'ar-



Fig. 1 — Leuk, Pfyngut: Mur de pierres sèches d'époque romaine tardive et du Haut Moyen-Âge.

rière du mur voit ensuite successivement la formation d'un milieu humide (rose-lière) et le passage de bétail matérialisé par la découverte d'empreintes de sabots. L'abandon de ce mur se situe vers la fin du Haut Moyen-Âge (X^e s. après J.-C.). Le terrain est alors occupé par des champs cultivés qui ont laissé des traces de labours parfaitement visibles sur toute la surface de la fouille.

- Entre le Haut Moyen-Âge (X^e s.) et l'époque actuelle, on peut lire dans les coupes de terrain toute l'histoire agropastorale de la zone marquée par la présence de champs cultivés, de fossés de drainage et de bisses successifs. Ces structures témoignent d'un changement d'affectation du versant et de la transformation progressive d'anciennes surfaces de culture en prairies d'irrigation, affectation que la zone a partiellement conservée jusqu'à récemment.
- Parmi les vestiges les plus récents repérés, on doit encore mentionner, à l'extrémité occidentale de la zone explorée, les ruines bien conservées d'un ancien noyau villageois comprenant plusieurs caves de bâtiments (Fig. 2). Il s'agit probablement de la partie supérieure de l'ancien hameau de Pfyng, dont l'existence est encore attestée au début du XVIII^e s. par des documents d'archive (recensement effectué en 1703 par le curé de Loèche) et dont la localisation avait disparu des mémoires.



Fig. 2 — Leuk, Pfyngut: Bâtiment semi-enterré ou cave de l'ancien hameau de Pfyng (?).

MARTIGNY, district de Martigny
FORUM CLAUDII VALLENSIUM
 Chemin de Surfrête, parcelle n° 10556
 Fig. 3.

R

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'406 / 104'847; altitude env. 479 m.

Surface examinée: env. 10 m².

Interventions du 14 au 19 avril 2004.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

A l'occasion du creusement d'un puits perdu destiné à recueillir les eaux de surface de l'extension d'un parking, est apparu un mur d'axe nord-est/sud-ouest, exactement perpendiculaire aux longs murs latéraux du téménos situé quelque 130 m plus à l'ÉNE.

Ce mur présente toutes les caractéristiques de ceux élevés au cours du troisième quart du I^{er} s. de notre ère à Martigny, notamment le mur d'enceinte du téménos: large d'env. 58 cm (env. 2 pieds romains), de construction très soignée, il est parementé avec de nombreux boulets et galets de rivière, parfois retaillés. Du côté nord-ouest, extérieur, le mur n'est pas crépi; on n'a pas repéré de véritable niveau de sol ou d'occupation. A quelque 1,30 m de son parement NW, on a reconnu le bord SE d'une dépression parallèle, de largeur inconnue, creusée après sa construction. Ce «fossé» est partiellement comblé par la couche de démolition du mur qui contenait passablement de fragments de tuile. Son creusement est vrai-

semblablement dû au passage de la rivière ou d'un de ses bras, phénomène constaté à plusieurs reprises déjà au NW de la ville romaine.

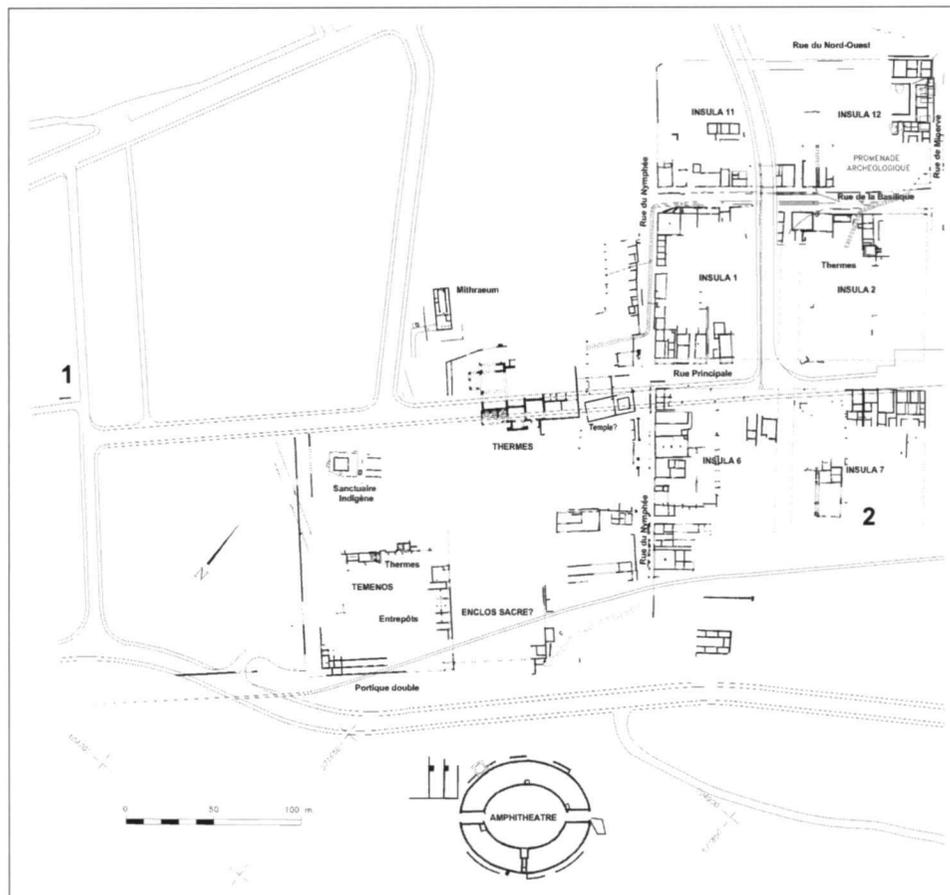


Fig. 3 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*: Plan archéologique du secteur sud de la ville romaine avec situation des deux chantiers ouverts en 2004 (1 et 2).

Du côté intérieur, au-dessus de la retranche des fondations implantées dans les alluvions naturelles, on a repéré une couche de mortier blanc-jaunâtre tombé là lors du crépissage du mur, recouverte d'un niveau limoneux dont la surface est rubéfiée (niveau de marche) sur laquelle se sont déposés quelques particules de bois calciné, témoins probable d'un incendie, ainsi que quelques petits fragments de tuile. Ce niveau est surmonté d'une épaisse couche de démolition ne contenant presque pas de fragments de tuile (alors qu'il y en avait un certain nombre à l'extérieur). Ce mur devait donc limiter, du côté NW, un espace ouvert.

Aucun autre vestige, aucun gisement archéologique n'étant menacé par les travaux actuels, nous n'avons pas poussé plus loin nos investigations. Il n'aurait au reste pas été facile de déterminer l'emplacement ou les emplacements significatifs qui auraient pu fournir, avec des bonnes chances de succès, des éclaircissements sur le complexe que délimitait ce mur.

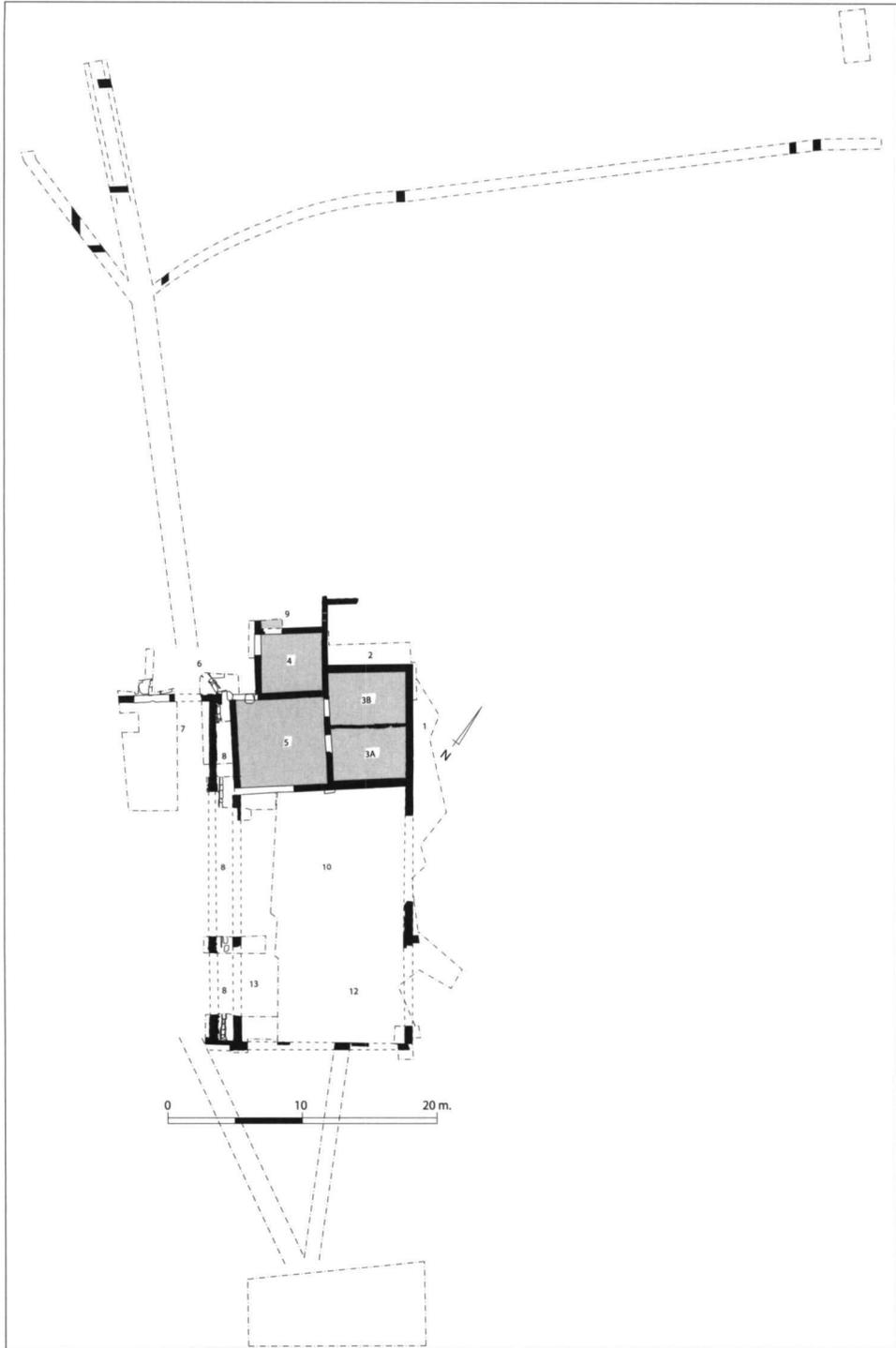


Fig. 4 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*: Plan des fouilles exécutées dans le secteur méridional de l'insula 7 en 2004 et 2005.

Jusqu'en 2004, nous ne pensions pas que la ville romaine se soit étendue jusque là; des sondages et l'observation des bords d'un certain nombre d'excavations dans les environs n'avaient jamais montré la présence de vestiges; nous étions ainsi persuadé que le téménos marquait la limite extrême méridionale de la ville romaine.

Vu la situation de l'espace que limite ce mur, en périphérie sud de la ville antique, la présence, dans ce secteur, de plusieurs autres grands ensembles de plan rectangulaire (dont un au moins est un enclos sacré, le téménos), et surtout l'orientation et le type de construction du mur, nous sommes en droit de penser que nous avons affaire là à un nouvel enclos sacré, de vastes dimensions.

ORA, François WIBLÉ

MARTIGNY, district de Martigny
FORUM CLAUDII VALLENSIUM
Les Morasses, Piscine municipale, parcelle n° 10635
Fig. 3 et 4.

R + MA
insula 7

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'780/105'075; altitude env. 475 m.
Surface examinée: env. 500 m².

Interventions du 14 septembre au 23 décembre 2004 et du 29 mars au 15 avril 2005.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Les travaux d'installation d'un toboggan dans le terrain de la piscine municipale de Martigny ont motivé une intervention relativement importante dans le secteur sud de l'*insula 7*⁵; au printemps 2005, il a fallu intervenir rapidement, dans des conditions difficiles, en dehors du périmètre défini en 2004, avant la constructions d'importants ancrages de la nouvelle installation.

Les vestiges mis au jour appartiennent à au moins trois propriétés auxquelles on pouvait accéder depuis une cour dallée (espace 6) située dans l'angle ouest de la surface fouillée. De la propriété «occidentale» qui s'étendait assurément jusqu'à la rue séparant les *insulae* 6 et 7, on ne connaît que l'espace 7, qui en occupait le secteur nord; dans un dernier temps, il semble avoir été une cour intérieure. Il s'ouvrait sur la cour 6 par une large ouverture (largeur restituée: 2,70 m au maximum) dont la partie inférieure du piédroit SW était formé d'un bloc de tuf pourvu d'une cavité sur sa face supérieure, dans laquelle venait apparemment s'encastrier le chambranle en bois de la porte (du moins si ce n'était pas un bloc en remploi) (fig. 5). Des structures arasées (murs, sol) plus anciennes ont été repérées dans cet espace 7. Cette propriété était séparée de la propriété «orientale» par l'étroit *ambitus* 8 (large de 1 m à 1,30 m) pourvu d'une canalisation d'évacuation des eaux usées ou de surface en dalles de schiste, qui prenait naissance dans l'angle E de la cour dallée et se dirigeait vers le sud-est (fig. 6).

⁵ Des fouilles ont déjà été menées dans le secteur nord de cette *insula* en 1938-1939. Voir Christoph SIMONETT, «Octodurus, Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis)», *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, 3 (1941), p. 77-94 et 175-176; une longue tranchée pratiquée alors jouxte même les fouilles de 2004, mais aucune connexion n'a pu être établie entre les structures découvertes par l'archéologue grison et celles présentées ci-dessous. Au gré du creusement de différentes tranchées pour la pose de conduites, nous sommes également intervenus à plusieurs reprises dans l'*insula*, mais pas à proximité immédiate du chantier récent.



Fig. 5 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, *insula 7*, fouilles 2005: Le seuil entre la cour dallée 6 (en haut) et l'espace 7, du N.



Fig. 6 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, *insula 7*, fouilles 2004: L'*ambitus 8* avec son canal d'évacuation des eaux, vu du NW. A gauche le mur séparant la cour 10/12 de l'*ambitus* et au fond le mur SE en limite de propriété.

La cour dallée donnait accès à la salle 4, au sol de mortier, qu'un seuil en bois de largeur «normale»⁶ mettait en communication avec l'espace 9. Ce dernier était également pourvu d'un sol en mortier qui, dans un premier temps avait apparemment constitué le sol inférieur d'un hypocauste (installation de chauffage par le sous-sol). Le *praefurnium* de cette installation se situait dans l'espace 2, dont le sol avait été surcreusé à cet effet: la bouche de chaleur traversant le mur a été repérée près de l'angle sud de cet espace dont aucun niveau de sol n'a été conservé et qui n'était apparemment pas fermé du côté nord-est⁷. Les murs délimitant au sud-est les espaces 2 et 4 étaient conservés à une hauteur suffisante pour exclure tout passage⁸. Dans un dernier temps, les locaux 4 et 9, ainsi que l'espace 2 appartenaient à une propriété qui s'étendait en direction nord-ouest vers la rue Principale. Les salles 2 et 9 constituaient vraisemblablement une partie du secteur de la propriété réservé à l'habitat.



Fig. 7 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, *insula 7*, fouilles 2004: Négatif du seuil en bois entre les locaux 5 et 3B, du S.

⁶ En général, seule est mesurable la longueur de la poutre en bois du seuil encastré dans la maçonnerie. Pour connaître la largeur réelle de l'ouverture, il faut retrancher la profondeur de l'encastrement dans la maçonnerie, qui peut être variable et l'épaisseur des montants en bois de l'encadrement. Dans le cas présent (valable également pour les seuils situés entre l'espace 5 et les espaces 3A et 3B et vraisemblablement aussi pour celui situé entre l'espace 5 et la cour 6) la longueur hors tout de la poutre du seuil est d'env. 1,50 m. L'ouverture était ainsi comprise entre 1 m et 1,30 m au maximum.

⁷ Le mur qui limitait l'espace 3B du côté nord-est faisait un retour d'équerre du côté sud-ouest; contre cet angle, nous n'avons pas repéré la trace d'un mur qui aurait fermé l'espace 2 du côté nord-est. La présence d'un seuil à cet emplacement n'est pas envisageable, car un tel aménagement repose en principe sur des fondations maçonnées.

⁸ On a remarqué, dans le mur séparant l'espace 3A de la cour 10, le bouchage maçonné d'un ancien seuil large, hors tout, de 1,40 m.

La majeure partie du chantier archéologique était occupée par la propriété «orientale» constituée dans son dernier état de trois locaux (espaces 3A, 3B et 5) pourvus de sols en mortier ou en terre battue chaulée, très compacte, flanqués, au sud-est, de la vaste cour 10. Le seul accès reconnu en est situé dans l'angle est de la cour dallée 6. On pénétrait par un seuil aux dimensions «normales»⁹ dans le vaste hall 5 (41,6 m²) d'où on pouvait accéder par deux seuils (fig. 7) aux locaux 3A et 3B, séparés par une paroi à colombage. Un seuil en bois qui pourrait avoir eu une largeur maximum de 4 m¹⁰, reliait l'espace 5 à la cour 10 située légèrement en contrebas, encadrée par trois murs de limite de propriété. Aucune structure spécifique des activités qui était exercées en ces lieux n'a été retrouvée. Quelques objets, notamment un mors en fer et en bronze orné de deux figurines de Pégase, le cheval ailé de Bellérophon (secteur 12, fig. 9), un passe-guide en bronze ainsi qu'une hipposandale en fer (angle nord du local 5), pourraient indiquer une activité liée au transport. Le seuil reliant la cour au corps de bâtiment dont la largeur ne correspond pas à celle de l'accès par la cour dallée 6 semble suggérer la présence d'un autre large accès à la cour, éventuellement accessible aux chars, qui ne pourrait avoir été aménagé que dans les murs bordant la cour 10/12/13 au sud-est ou au nord est, à un emplacement non reconnu ou trop mal conservé.

A l'intérieur du bâti, on a observé la présence d'un foyer fait d'une dalle de schiste posée à même le sol de la salle 3A, contre son mur sud-ouest, près de l'angle sud; d'après le contexte de trouvaille, il ne s'agit vraisemblablement pas d'une installation culinaire. La fonction de ces locaux nous échappe; s'agit-il de lieux de dépôts en relation avec l'utilisation de la cour 10/12/13?



Fig. 8 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, insula 7, fouilles 2004: La cloison à colombage séparant les locaux 3A et 3B, du SE.

⁹ Voir note 6.

¹⁰ On en a repéré le piédroit nord-est mais pas le piédroit sud-ouest, car, de ce côté, le mur n'était pas conservé à une hauteur suffisante. On a cependant observé que, de part et d'autre de son extrémité sud-ouest, les murs perpendiculaires étaient conservés à une hauteur supérieure, ce qui tendrait à montrer que sa poutre en bois se prolongeait jusqu'à l'*ambitus* 8. De plus, la présence, du côté de la cour, d'une sorte de soubassement ou de marche, parallèle au mur, qui s'étendait jusque dans l'angle ouest de la cour, corrobore apparemment ces déductions.



Fig. 9 — Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, insula 7, fouilles 2004: Le mors en fer et en bronze avec représentations de Pégase, découvert dans la cour 12.

Une structure a particulièrement retenu notre attention (fig. 8): la paroi à colombage qui séparait les locaux 3A et 3B, car sa partie inférieure était exceptionnellement bien conservée.

Sur un petit solin maçonné, on avait posé une sablière basse en bois d'env. 17 cm de large, mais d'hauteur inconnue. Sur cette sablière étaient fixés (au moyen de mortaises?), à intervalles réguliers de 33 cm d'axe en axe, des montants en bois d'env. 17 x 9/10 cm de section. Un hourdis (maçonnerie légère de mortier, pierres et rares fragments de tuile) remplissait les «vides» entre ces montants, larges d'env. 23/24 cm. Le tout était recouvert d'un enduit de chaux beigeâtre.

Du fait d'un incendie et de son long séjour en terre, le bois s'est considérablement comprimé ou a disparu. Les espaces «vides» des montants ont été comblés de matériaux de démolition et les éléments maçonnés se sont affaissés, entraînant des fissures et des déformations de l'enduit.

La grande cour 10 est le fruit d'une réorganisation de la partie SE de la propriété. Sous ses niveaux d'occupations, marquées notamment par des couches cendreuseuses et des emplacements de gâchage, que recouvrait une démolition contenant beaucoup de fragments de tuile, on a repéré, dans les secteurs 12 et 13, des fondations arasées de murs, des sols en mortier d'une première étape ainsi que des fosses, dont la fonction est également inconnue. C'est dans cette cour que l'on a retrouvé l'essentiel du mobilier archéologique livré par le chantier, au demeurant très peu abondant pour un contexte de quartier «d'habitation».

ORA, François WIBLÉ

Coordonnées: CNS 1289, 642'620 / 130'690; altitude env. 673 m.

Intervention du 23 au 27 août 2004.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: François Mariéthoz.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Découvert lors d'un grand terrassement, le site de Naters, Altersheim a fait l'objet d'une intervention d'urgence qui s'est limitée à une fouille-test sur une surface de 10 m², un nettoyage général de surface et une vidange rapide de structures.

La fouille test a permis de distinguer trois niveaux bouleversés (romain/La Tène et néolithiques) contenant du mobilier archéologique, à environ trois mètres sous le niveau du sol actuel. En raison de l'absence de sol conservé, nous avons choisi de nettoyer la surface du terrain après le dégagement à la pelle mécanique, de relever les structures et de les fouiller, soit 33 fosses, 30 trous de poteau et 2 foyers. La présence de la nappe phréatique à seulement 10 à 20 cm sous la base du terrassement nous a contraint à vider les structures plutôt qu'à les fouiller. De plus, les déblais boueux du creusement mécanique de puits pour installer des pompes ayant envahi notre zone de travail, certaines structures, dont les foyers, n'ont pas pu être fouillées.

Le mobilier céramique se compose de fragments de jarres, dont une décorée de deux rangées de mamelons près du bord, de plats, l'un d'entre eux à double mamelon perforé, de jattes et de divers fragments dont certains portent des décors, notamment une jatte avec une rangée de triangles incisés remplis de petits points juste au dessus de la carène (fosse UT43 datée par C14 vers 3850 avant J.-C.¹¹) et un fragment de grand récipient avec, du côté interne, une représentation anthropomorphe incisée (fosse UT7 datée par C14 vers 2100 avant J.-C.¹²). La céramique est de bonne facture, à dégraissant moyen, souvent polie et très dure. Le mobilier lithique comporte quelques éléments de silex, une lamelle et des éclats retouchés, ainsi qu'un grand nombre de lamelles et d'éclats en cristal de roche. La faune n'est pas conservée, mis à part deux fragments calcinés. Plusieurs espèces de graines carbonisées ont été retrouvées, notamment des glands.

Le mobilier céramique montre une hétérogénéité des formes et des décors que confirment l'observation en fouille d'au moins deux niveaux néolithiques et les datations par le radiocarbone. De plus, la jarre à double rangée de mamelons pourrait orienter plutôt vers du Néolithique final, comme celle de Chalain, station 2 AC, niveau C (Clairvaux Ancien, vers 3000 avant J.-C.).

L'augmentation de la densité des structures en direction du sud-ouest et la présence de foyers à l'extrémité sud du terrassement montrent que seule une petite partie du site a pu être analysée et que les niveaux de sol néolithiques seront probablement conservés dans la zone encore préservée.

Bureau d'Archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ

¹¹ UtC 13953: 5100 ± 60 BP, datation sur charbon de bois prélevé dans la fosse.

¹² UtC 13954: 3708 ± 46 BP, datation sur charbon de bois prélevé dans la fosse.



Fig. 10 — Naters, Altersheim: Vue générale du chantier en cours de fouille.

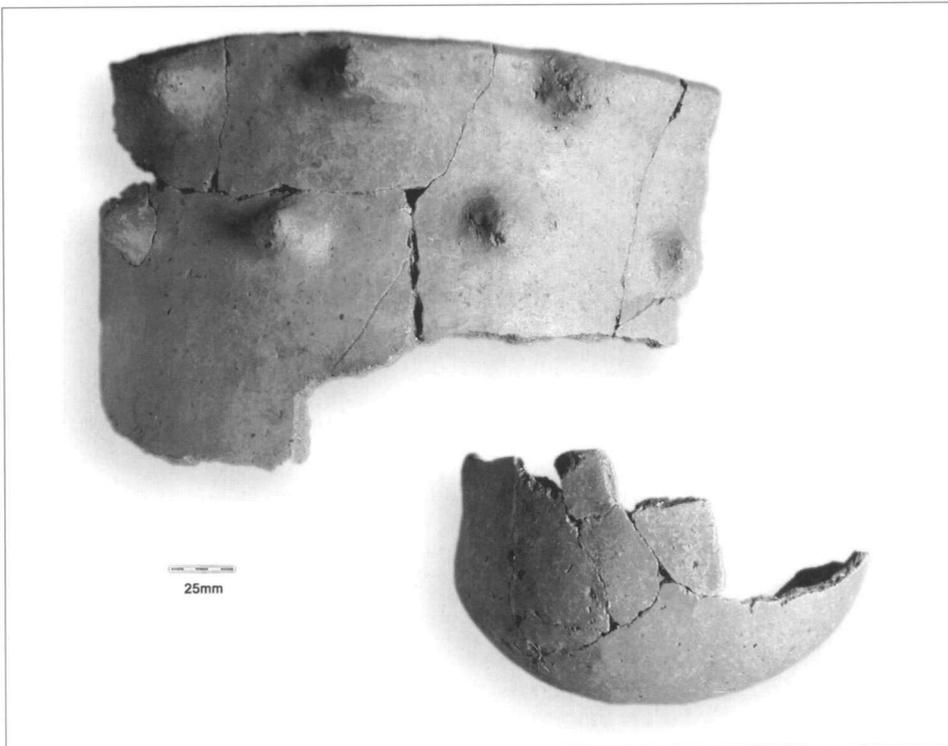


Fig. 11 — Naters, Altersheim: Mobilier céramique de la fosse UT15, grande jarre à double rangée de mamelon et jatte.

Coordonnées: CN 1305, env. 113°040/583°140; altitude env. 482 m.

Intervention en juillet et août 2004.

Surface de la fouille env. 140 m².

Mandataire: TERA; responsable Alessandra ANTONINI.

Documentation et rapport déposés auprès du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie.

La rénovation de l'église Saint-Laurent, qui prévoyait l'installation d'un chauffage par le sol et un décrépiage partiel des parois, a permis une courte intervention archéologique durant l'été 2004. Les travaux se sont concentrés principalement sur les maçonneries en élévation et le sous-sol de l'église. Compte tenu des contraintes budgétaires et de temps, les fouilles sont restées partielles et superficielles; elles n'ont touché que la nef et la sacristie de l'église, le chœur et l'extérieur immédiat, épargnés par ces travaux, n'ont pas fait l'objet d'une exploration. Certaines observations antérieures, en particulier sur le clocher, avaient cependant déjà été effectuées en 1997 par Patrick Elsig, lors de la restauration des façades, et consignées dans un rapport déposé auprès des Monuments historiques¹³.

Bien que les investigations archéologiques se soient limitées à un dégagement superficiel des maçonneries repérées, le bilan des travaux s'est révélé plutôt riche. Les fouilles ont permis de dégager les vestiges de deux églises pré-baroques. La plus ancienne est entièrement comprise dans la nef de l'édifice actuel, le chevet se situant à l'aplomb de l'arc triomphal. Cette première église présente une longueur intérieure d'environ 14 m et une largeur moyenne de 6,70 m. Elle est composée d'une nef rectangulaire et d'une abside peu profonde à épaulement étroit (fig. 12). La nef était accessible depuis le nord par une porte latérale légèrement décalée



Fig. 12 — Riddes, ancienne église paroissiale: Eglise pré-baroque. L'abside semi-circulaire se situe à l'aplomb de l'arc triomphal du bâtiment actuel. Vue vers l'est.

¹³ Patrick ELSIG, *Riddes, Ancienne église paroissiale Saint-Laurent. Premier constat archéologique (façades extérieures et clocher)*, juillet-août 1997 (Rapport non publié).

vers l'ouest par rapport à l'axe médian. Le seuil de la porte, constitué par deux dalles scellées au mortier, était délimité au nord par une contremarche.

Dans un second temps, l'église a été agrandie: à l'est, l'abside a été remplacée par un chœur de forme quadrangulaire plus vaste, et flanqué d'un clocher au sud; à l'opposé, l'ancienne façade a été remplacée par une nouvelle maçonnerie plus à l'ouest. Le clocher était accessible depuis l'intérieur de l'église par la porte encore utilisée à l'heure actuelle. Les vestiges d'une large maçonnerie repérée devant la porte pourraient correspondre au soubassement d'un escalier permettant d'atteindre le seuil qui se situait nettement plus haut que le sol de la nef. Une deuxième porte visible plus haut dans la face nord du clocher donnait accès aux combles de l'église (aujourd'hui obstruée par la retombée des voûtes). Le deuxième étage du clocher était éclairé par deux baies s'ouvrant dans les faces est et ouest, tandis qu'au troisième étage, les quatre faces étaient ajourées par une baie. La flèche qui devait chapeauter le clocher médiéval se situait sans doute au niveau de l'étage actuel comprenant les cloches.

Seul le dernier niveau d'utilisation des deux anciennes églises a été partiellement dégagé. Dans la nef, il s'agit des traces d'un plancher. Une limite sédimentaire reliant les épaules de l'abside indique que le sol du chœur devait être légèrement plus haut que celui de la nef (fig. 13). En outre, des vestiges arasés de plusieurs aménagements ont été mis au jour. Il est cependant impossible de préciser s'ils font partie de l'état originel de l'édifice ou de la phase d'agrandissement.

L'angle nord-est de la nef devait avoir une fonction spécifique. En effet, la paroi nord a été doublée par un placage dont l'élévation était soigneusement crépie (fig. 13). La base de ce crépi a par la suite été cachée par l'adjonction d'un socle dont la surface était réglée par des dalles. Selon l'attribution à l'une ou à l'autre des églises, ce socle étroit mesurant au moins 3 m de long sur 0,70 m de large aurait pu avoir des fonctions différentes. Dans l'église primitive, il aurait pu porter une armoire servant de sacristie, un siège presbytéral ou un banc réservé à des notables; dans l'église au chœur rectangulaire, un autel latéral ou un confessionnal.



Fig. 13 — Riddes, ancienne église paroissiale: Angle nord-est de la nef primitive. Socle d'une armoire servant de sacristie ou d'un siège presbytéral.

Dans l'angle sud-est de la nef, un autre aménagement de forme inhabituelle a été mis au jour (fig. 14). Contre les fondations de la nef s'appuie une cuve de forme pentagonale asymétrique (profondeur conservée de la cuve 0,80 m). Ses parois sont revêtues d'un crépi blanc et grossièrement lissé. La paroi orientale comporte une niche rectangulaire, également crépie, ménagée en sous-œuvre sous la maçonnerie de l'abside primitive. Cette cuve est inscrite dans un rectangle délimité à l'ouest et au nord par des murets. La fonction de cet aménagement n'est pas assurée. La partie enterrée correspond vraisemblablement à un caveau funéraire, la niche orientale permettant d'insérer le cercueil par une ouverture étroite. Les murets du rectangle extérieur devaient soutenir le podium recouvrant le caveau. Cette plate-forme mesurait 2,90 m sur 2,40 m et était vraisemblablement surélevée par rapport au sol de la nef; elle pourrait avoir porté un autel latéral ou un baldaquin.

L'exploration superficielle du sous-sol de la sacristie actuelle a permis de découvrir plusieurs tombes en pleine terre, les plus hautes affleurant directement sous la chape en béton installée au XX^e s. (fig. 15). Ces sépultures d'adultes et d'enfants appartiennent au cimetière qui s'étendait au nord de l'église avant la construction de l'édifice baroque. En outre, sous la paroi méridionale de la sacristie, l'arase d'un ancien mur a été dégagé. Cette maçonnerie se termine, côté est, par un arrondi indiquant soit un retour d'angle vers le sud, soit la tête d'un contrefort à l'instar des trois autres qui renforcent la base du clocher.

L'église actuelle a été bâtie au tout début du XVIII^e s. sur les vestiges arasés de l'édifice précédent. Les façades latérales reprennent grossièrement l'ancien tracé, avec un léger décalage vers l'extérieur (d'environ 0,30 m au sud et de 0,70 m au nord), tandis que le chevet est rallongé d'une travée. Le clocher est le seul élément de l'ancien édifice qui a été repris et intégré dans la nouvelle construction. A cette époque, il est rehaussé d'un nouvel étage pour les cloches et d'une flèche octogonale (fig. 16). L'ouverture des anciennes baies est réduite à la taille actuelle et, au plus tard lors de ces travaux, des contreforts sont rajoutés afin de stabiliser la base.



Fig. 14 — Riddes, ancienne église paroissiale: Angle sud-est de la nef primitive.



Fig. 15 — Riddes, ancienne église paroissiale: Sacristie. Cimetière au nord de l'église pré-baroque. Sous la paroi, l'arasement d'un ancien mur, le vestige d'un contrefort? Vue vers le sud.

La sacristie installée à l'est du clocher est liée aux maçonneries du nouveau chœur. Les fenêtres de l'édifice actuel appartiennent toutes au bâtiment originel; il en va de même pour la porte occidentale. Deux portes s'ouvrent en outre en façade nord. La première (aujourd'hui condamnée), appelée traditionnellement «porte des dames», donne accès à la nef, la deuxième au chœur. Les pilastres, les voûtes ainsi que la charpente de l'église font également partie du plan originel.

Dans la partie occidentale de la nef sont apparus deux socles maçonnés qui devaient affleurer au niveau du sol lors de la première phase d'utilisation de l'église baroque (fig. 17). Le premier socle situé au centre de la première travée, à droite de l'allée centrale, présente une forme proche du carré (0,90 x 1 m). Sa surface, anciennement recouverte de dalles, est percée d'une cavité rectangulaire décentrée. Il s'agit sans doute de la base des anciens fonts baptismaux. Situé 2 m plus à l'est, le deuxième socle, plus petit et de forme circulaire (diamètre 0,65 m), possède également une cavité centrale. Il pourrait avoir servi de support pour une bannière. Un troisième socle plus récent a été repéré dans l'angle nord-ouest de la nef. Centré par rapport à une niche percée dans la paroi nord, ce soubassement maçonné pourrait indiquer un premier déplacement des fonts baptismaux avant leur transfert définitif dans l'angle sud-ouest de la nef au XX^e s.

Vu l'absence d'objets, il n'est pas possible de dater les différentes phases de construction avec précision. La plus ancienne mention de l'église de Riddes remonte à 1153. Elle se réfère certainement à l'édifice de plan absidial, de type roman, repéré en fouille. L'existence d'une église l'ayant précédée reste plausible vu l'importance des lieux, mais n'a pas pu être prouvée faute de fouilles supplémentaires. Les différentes phases d'agrandissement de l'église romane



Fig. 16 — Riddes, ancienne église paroissiale: Eglise du début du XVIII^e siècle. La partie crépie du clocher appartient à l'époque romane, la partie en pierre apparente à l'époque baroque.



Fig. 17 — Riddes, ancienne église paroissiale: Nef baroque, première phase d'utilisation. Deux socles correspondant au support des fonts baptismaux (maçonnerie carrée) et au piédestal de bannières (maçonnerie ronde).

(prolongement de la nef, construction du chœur rectangulaire et ajout du clocher) peuvent être datées dans le courant du troisième quart du XV^e s. Cet agrandissement correspond à une tendance répandue dans le Valais. En effet, on relève vers la fin du XV^e et au début du XVI^e s. une propension à doter les petites églises paroissiales de chœurs plus spacieux, conformes à de nouvelles exigences liturgiques. La construction de la troisième église est datée du tout début du XVIII^e s. Cette date est confirmée par l'analyse dendrochronologique qui fixe l'abattage des arbres utilisés pour la charpente de la nef et du chœur entre 1691 et 1699. La poutraison prise dans la partie haute du clocher est légèrement plus récente; son abattage se situe entre 1713 et 1736¹⁴.

Bureau d'archéologie TERA, Alessandra ANTONINI

RIED-BRIG, distr. de Brigue
Colline du Burgspitz

BR+LT+R+MA

Coordonnées: CNS 1289, env. 645'200/129'900; altitude env. 1000 m.

Fouille programmée du 4 au 15 octobre 2004.

Responsable du projet: Musée cantonal d'Archéologie, Sion; Philippe CURDY, conservateur.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du responsable.

Lors de la première campagne de prospection effectuée dans le cadre du projet INTERREG III «Premières traces de l'homme dans les vallées alpines», des fragments d'os et de céramique ont défini la présence d'occupations protohistoriques sur le Burgspitz¹⁵. Cette colline est située au pied nord du Simplon et surplombe le grand plateau de Ried-Brig/Termen, riche en vestiges archéologiques. En particulier, des mentions font état de la découverte de tombes au pied de l'éperon. Sur la colline, des traces bien visibles en surface (mouvements de terrain de forme circulaire, associés à la présence de mortier) pourraient également témoigner de la présence de constructions médiévales (lieux-dits Vordru Burgbodi et Hinnru Burgbodi).

Sur le versant nord de la colline, un sondage ouvert à l'emplacement de la rupture de pente qui délimite un grand replat a livré une séquence archéologique très riche. A la base de la coupe, un horizon marqué par un incendie (sol avec amas de charbons de bois et substrat rubéfié) a livré des fragments d'ossements animaux et de la céramique datée de l'Âge du Bronze Ancien (bord de jarre à cordons et languettes). Au-dessus, un niveau définit une seconde occupation du plateau (habitat), datable de l'Âge du Bronze Moyen. Par la suite, vraisemblablement à l'Âge du Bronze Moyen ou au tout début du Bronze final (fragment de jarre à impressions digitées sur la lèvre et cordon sur le col), on aménage une fortification constituée d'un rempart de terre à parement de pierres sèches. Les occupations postérieures à cet aménagement concernent probablement la fin de l'Âge du Fer (fibule en bronze de schéma La Tène finale) et au moins l'époque romaine tardive (clous de soulier, couteau en fer, monnaie du IV^e s. et fragments de récipients en pierre ollaire).

Musée cantonal d'archéologie, Sion, Alain BENKERT et Philippe CURDY.

¹⁴ Analyse dendrochronologique effectuée par Martin Schmidhalter, Brig, cité dans le rapport Elsig (P. ELSIG *Riddes, Ancienne église paroissiale*, notes 2 et 4).

¹⁵ ASSPA, 87 (2004), p. 276, fig. 10.

Coordonnées: CNS 1286, 599'550 / 122'860; altitude env. 568 m.
Intervention du 22 mars au 29 octobre 2004.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

La deuxième campagne de fouille sur le site des carrières MTA à Saint-Léonard s'est concentrée sur un secteur d'environ 40 m² où des niveaux d'habitat en terrasses sont conservés sur près de 50 cm d'épaisseur et sur l'analyse des structures en creux des zones partiellement étudiées en 2003.

La découverte des terrasses est l'élément majeur de cette campagne. Il s'agit de 5 à 7 phases d'aménagements superposées, avec un talus et parfois une rigole à



Fig.18 — Saint-Léonard, Carrière MTA: La tombe T5 en cours de fouille avec localisation de tous les boutons de type Glis (points rouges).

l'amont, et les restes de maisons, sur poteaux le plus souvent. La terrasse la plus longue dépasse 11 m. Cependant, les réaménagements successifs ont fortement perturbé la lecture des strates et l'étude de la succession des événements dans ces niveaux s'annonce d'ores et déjà difficile. Dans les phases récentes, on relèvera la présence de deux nouvelles sépultures de périnataux en fosses, vraisemblablement liées à des cabanes passablement érodées, construites sur poteaux.

Les fosses des autres secteurs ont été rapidement vidées, à part la tombe d'adulte T5, déjà repérée dans les sondages en 2003, et qui a fait l'objet d'une fouille détaillée. Cette sépulture, relativement ancienne par rapport à la séquence observée, contenait le squelette d'une femme adulte, plutôt âgée. Le corps est déposé, en position repliée sur le côté droit, dans la moitié est d'une fosse déjà utilisée auparavant dans un autre but. Tout autour du haut du bassin et des deux jambes, 360 boutons de type Glis (boutons ronds, vraisemblablement en calcaire,

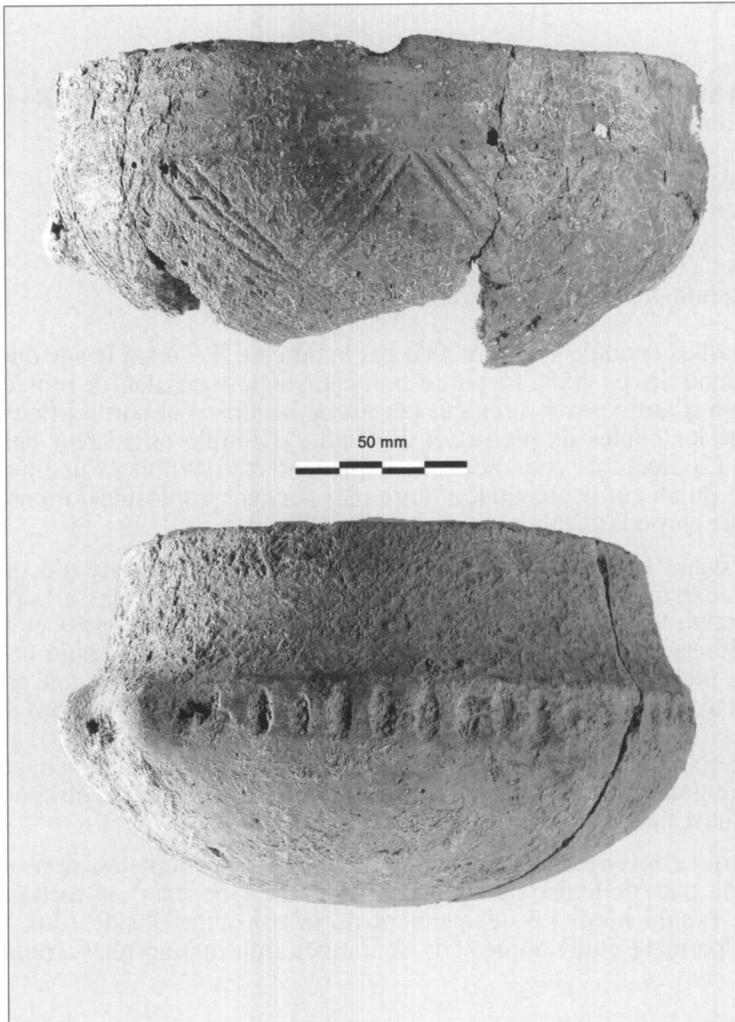


Fig.19 — Saint-Léonard, Carrière MTA: Deux jattes du groupe de Saint-Léonard presque complètes découvertes dans des fosses hors de la zone des terrasses.

avec une face supérieure légèrement bombée et inférieure conique, le cône étant perforé horizontalement) décoraient probablement le bas d'une tunique ou une ceinture et le haut de guêtres ou le fond d'un pantalon court. Aucun autre mobilier n'était déposé dans la sépulture.

Un ensemble de grandes fosses, dont la prolongation avait déjà été observée plus à l'est, se développe à l'amont des terrasses d'habitat, comme s'il en avait intentionnellement été exclu. Il marque une bande d'une largeur de 2 m environ qui sépare les tombes des maisons. Les fosses ont également livré un abondant mobilier et quelques éléments nouveaux: un chien complet découpé en tronçons ainsi que deux jattes et une petite jarre presque complètes.

Les premières datations C14 placent les différentes phases d'habitat conservées ainsi que les sépultures entre 4300 et 4000 avant J.-C.¹⁶

Une nouvelle campagne de fouille est prévue en 2005.

SAINT-MAURICE, distr. de Saint-Maurice
Abbaye, cour du Martolet

R+HM+MA

Coordonnées: CNS 1304, env. 118°780/566'400; altitude env. 420 m.

Intervention du 3 mai au 16 novembre 2004.

Surface de la fouille env. 1500 m².

Mandataire: TERA; responsable Alessandra ANTONINI

Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire.

Les fouilles conduites depuis 2001 par le bureau TERA sur le site du Martolet ont été poursuivies en 2004. La purge du rocher, la pose de filets de protection et la construction d'abris provisoires ont permis de sécuriser la partie orientale de la cour contre les chutes de pierres et d'étendre la fouille au secteur des absides orientales. L'objectif de cette nouvelle campagne était double: d'une part, terminer l'étude du chœur occidental, d'autre part dégager les absides orientales pour préciser leur chronologie.

Les travaux effectués dans le chœur occidental ont permis d'acquérir une meilleure connaissance des maçonneries et des tombes repérées à l'époque par Louis Blondel, tout en élargissant la problématique aux contreforts et aux environs immédiats du massif occidental. Il est désormais possible, pour cette partie du site, de proposer un schéma de développement général cohérent prenant en compte les axes de cheminement et les niveaux de circulation. Au nord du chœur, une canalisation en terre cuite, constituée de tuiles rondes (*imbrices*), a en outre été mise au jour au pied du rocher. Elle aboutit à un puits perdu, aménagé entre la falaise et un grand bloc de rocher détaché et délimité sur un quart de cercle par un muret en pierres sèches.

En ce qui concerne la problématique des absides orientales, nous avons pu compléter le plan de la deuxième abside (dite «de Gontran») en mettant en évidence son épaule nord. Le dégagement de la troisième abside (dite «carolingienne») a permis l'étude d'une série de tombes anthropomorphes, creusées dans

¹⁶ UtC 12877: 5390 ± 60 BP (tombe, phase récente); UtC 12879: 5318 ± 50 BP (couche d'habitat, phase ancienne zone 2).

la maçonnerie arasée de cette abside. Ces sépultures sont coupées par les fondations du clocher: les tombes appartiennent donc à une phase intermédiaire où l'abside orientale n'existait déjà plus et le clocher-porche n'avait pas encore été construit.

Lors de contrôles dans une ancienne tranchée située sous le mur oriental du bâtiment rectangulaire primitif («l'hospice» de Louis Blondel), une nouvelle tombe appartenant au cimetière romain est apparue. L'individu, d'âge adulte, était enseveli dans un cercueil de bois calé par des pierres. Quelques clous de grande taille provenaient vraisemblablement de la fixation du couvercle. Le personnage avait sans doute été enseveli avec ses habits, mais seules les chaussures sont clairement attestées par la présence d'une quantité de petits clous trouvés autour des pieds. Un bol en terre cuite et une bouteille en verre avaient été déposés à côté de son bras droit; trois récipients en terre cuite près des pieds. La monnaie découverte à l'intérieur de la mâchoire correspond à l'antique rite funéraire de l'obole à Charon. Le mobilier archéologique récolté permet de dater la tombe de la première moitié du III^e s. Il s'agit de la tombe la plus riche actuellement attestée sur le site.

Enfin, des analyses ponctuelles ont été effectuées dans l'église abbatiale actuelle à l'occasion des travaux de réaménagement du chœur et de l'installation d'un chauffage par le sol. Une épaisse maçonnerie crépie sur sa face orientale (plus de 80 cm de hauteur, le fond du crépi n'a pas pu être atteint) est apparue dans la tranchée effectuée près du porche d'entrée. Ces vestiges permettent de reconsidérer les constats faits par Louis Blondel dans cette zone.

Bureau d'archéologie TERA, Alessandra ANTONINI

SALGESCH/SALQUENEN, distr. de Loèche **NE+BR+HA+LT+MA+M**
Pfywald, Mörderstein

Coordonnées: CNS 1287, 613'080/128'195; altitude env. 554 m.

Intervention du 21 juin au 5 novembre 2004.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA.
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Les sondages préliminaires entrepris en novembre 2002, bien que situés en périphérie de l'abri sous bloc de Mörderstein (Pierre du Meurtrier), avaient fourni une première fourchette chronologique. Les analyses radiocarbone, effectuées à cette occasion dans les niveaux inférieur et supérieur du gisement, avaient livré des dates du Néolithique Moyen et du Second Âge du Fer (voir tableau).

Les deux zones prospectées en 2004 sont situées à l'est et à l'ouest, à l'aplomb du rocher. Elles étaient jusqu'alors noyées sous d'importants remblais de la route cantonale. Leur dégagement partiel a permis de mettre en évidence des surplombs sur chaque flanc du rocher, confirmant ainsi le rôle d'abri naturel joué par le Mörderstein.

Le flanc ouest, dont le surplomb est moins marqué, a livré une succession d'aménagements (remblais, palissade,...). Certains ont pu être datés, par le mobilier retrouvé, de l'Âge du Bronze et du Premier Âge du Fer. Ces indices prouvent que cet abri a été fréquenté à certaines périodes pour des durées dépassant le cadre de la simple halte occasionnelle.

Le mobilier retrouvé à l'issue de cette première campagne de fouille, est relativement abondant (environ 1500 objets ou fragments d'objets) en regard de la surface fouillée.

Il s'agit pour l'essentiel de céramique, d'outils sur cristal de roche ou silex, mais aussi de quelques objets métalliques en bronze et de perles en verre.

Ces objets couvrent toutes les périodes du Néolithique aux années 1970 (époque à laquelle la route cantonale a été élargie et l'abri remblayé). La série de datations C14 effectuées dans des niveaux intermédiaires (voir tableau) vient confirmer la fréquentation continue de l'abri durant la préhistoire. Il apparaît déjà que, étant donné sa longue durée d'occupation, le site de Mörderstein constitue un point de référence pour la préhistoire régionale.

| Année | Structure | Ech. | N° lab. | C14 brut | Calibration 2Û | Période |
|-------------|------------------------------|--------------|----------------------|------------------|---------------------------|--------------------------------|
| 2004 | paléosol (zone B) | EA 55 | UtC 13449 | 7940 ± 80 | 7053 - 6646 BC | Mésolithique Récent |
| 2002 | <i>foyer (zone A)</i> | <i>EA 23</i> | <i>UtC 12062</i> | <i>5737 ± 41</i> | <i>4706 - 4462 BC</i> | <i>Néolithique Moyen</i> |
| 2004 | foyer (zone B) | EA 72 | UtC 13452 | 5570 ± 50 | 4496 - 4337 BC | Néolithique Moyen |
| 2004 | foyer (zone A) | EA 65 | UtC 13451 | 4310 ± 45 | 3085 - 2876 BC | Néolithique final |
| 2004 | foyer (zone A) | EA 43 | UtC 13447 | 3084 ± 40 | 1437 - 1225 BC | Bronze Moyen- final |
| 2004 | paroi (zone B) | EA 58 | UtC 13450 | 2869 ± 38 | 1192 - 922 BC | Bronze final |
| 2004 | foyer (zone B) | EA 71 | UtC 13448 | 2477 ± 37 | 767 - 416 BC | Hallstatt |
| 2002 | <i>foyer (zone A)</i> | <i>EA 31</i> | <i>UtC 12061</i> | <i>2220 ± 33</i> | <i>382 - 200 BC</i> | <i>La Tène B-C</i> |

Tableau: récapitulatif des dates C14 réalisées sur le site.

Bureau d'Archéologie ARIA, Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA



Fig. 20 — Salquenen, Mörderstein: Vue du rocher principal en direction du sud, avec ses surplombs du côté est et du côté ouest.

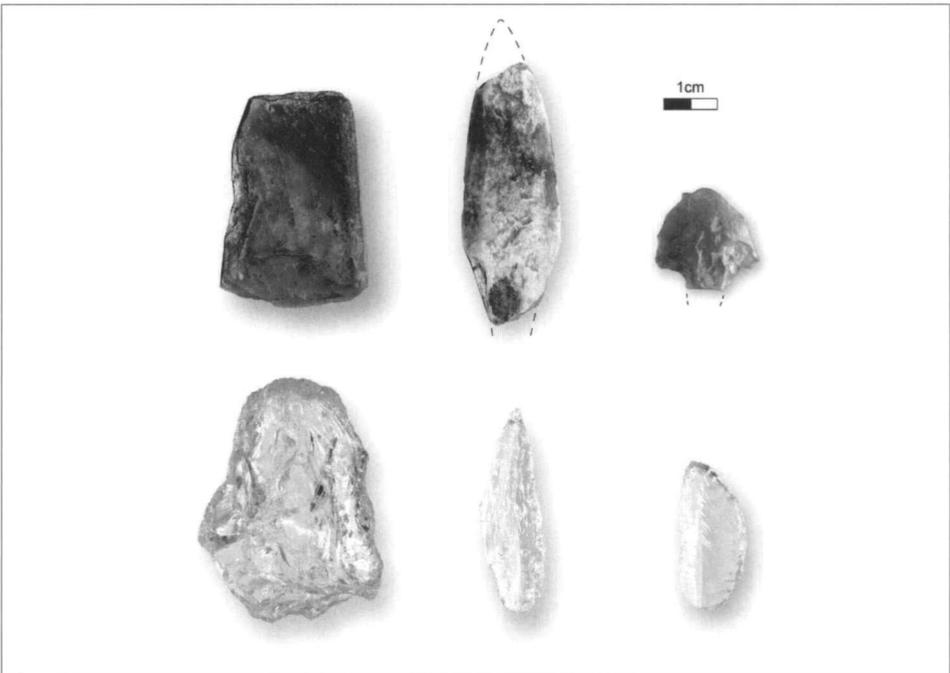


Fig. 21 — Salquenen, Mörderstein: Mobilier lithique en cristal de roche, pierre polie et silex couvrant les périodes du Néolithique Moyen et du Néolithique Final (4500-2500 avant J.-C.).

Coordonnées: CNS 1287, 609'900/128'250; altitude env. 545 m.
Intervention en novembre et décembre 2004.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA.
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En novembre 2004, à la demande du service des routes nationales, une campagne de prospection complémentaire a été effectuée sur des terrains situés à l'est de la zone déjà prospectée en 2000¹⁷. A cette occasion, une série de dix tranchées, réalisées à la pelle mécanique, a permis de compléter les données existantes sur le site et d'étendre la zone archéologique d'environ 2000 m². Les nouvelles zones mises en évidence présentent des vestiges et une succession chrono-stratigraphique comparables à ceux du chantier précédent. Les observations réalisées dans les tranchées T5, T6 et T7 ont révélé une concentration importante de structures et de mobilier de période protohistorique. Ce constat laisse supposer que le centre de gravité de l'occupation durant cette période se situe à proximité de cette zone.

Ces travaux n'ont pas donné lieu à des fouilles programmées, dans la mesure où les travaux d'aménagement de la route respectent la zone archéologique définie lors de ces sondages.

Bureau d'Archéologie ARIA, Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA

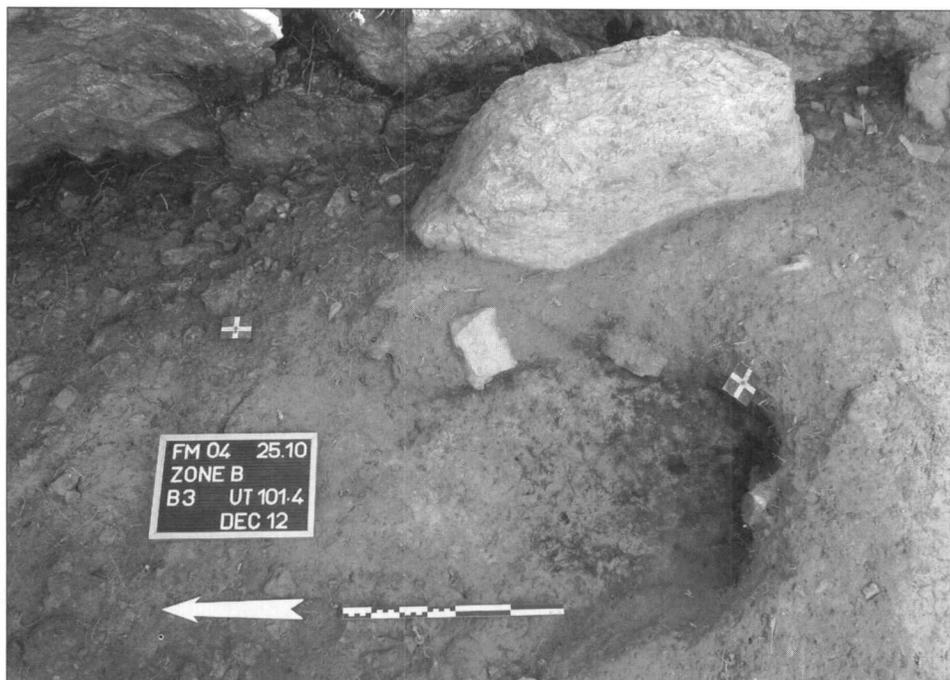


Fig. 22 — Salquenen, Mörderstein: Foyer en cuvette (vers 4400 avant J.-C.).

¹⁷ Cf. *Vallesia* 2001, p. 631.



Fig. 23 — Salquenen, Maregraben: Plan de prospection et de fouille.



Fig. 24 — Salquenen, Maregraben: Vue générale du site depuis le sud avec les tranchées T5, T6 et T7 au premier plan.

SIMPLON, distr. de Brigue
Col du Simplon

ME

Coordonnées: CNS 1309, env. 645'000/122'000; altitude env. 2000 m.

Prospection et fouille programmée: du 21 juin au 2 juillet 2004.

Responsable du projet: Musée cantonal d'Archéologie, Sion; Philippe CURDY, conservateur.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du responsable.

La suite du programme de prospection mené dans le cadre du projet INTER-REG III «Premières traces de l'homme dans les vallées alpines», a permis de compléter en 2004 les découvertes faites l'année précédente sur le territoire de la commune de Simplon-Village¹⁸.

Au Rötelsee, trois sondages de 50 cm de côté ont été ouverts en bordure du lac; ils ont confirmé les indices d'occupation humaine repérés en 2003. Un niveau à forte densité d'éclats de cristal de roche, situé immédiatement sous l'humus, a permis de dater les occupations du Mésolithique Ancien-Moyen, par la présence d'une armature (triangle isocèle), d'une lamelle à retouches abruptes et d'un petit grattoir sur éclat.

¹⁸ Voir Pierre CROTTI, Philippe CURDY et Urs LEUZINGER, «La région du Simplon, (Valais) du Mésolithique à l'époque romaine. Campagne de prospection 2003», *ASSPA*, 87 (2004), p. 271-278; *Id.*, «Archäologie in der Alpen-die Lücken werden gefüllt», *AS*, 27 (2004/3), p. 23-27.

Dans l'abri sous bloc de Blatte¹⁹, un premier sondage avait dévoilé un niveau anthropique (charbons de bois) daté par C14 du 7^e millénaire avant J.-C.²⁰. L'ouverture au début du mois de juillet 2004 d'une petite surface d'un demi-mètre carré a livré quelques éclats et esquilles de cristal de roche raccordés à ce niveau. Ces données confirment la présence d'occupations du Mésolithique Récent dans les environs du col du Simplon.

Musée cantonal d'Archéologie, Sion, Philippe CURDY, Pierre CROTTI
et Urs LEUZINGER

SION, distr. de Sion
Bramois, Pranoé

NE +LT

Coordonnées: CNS 1306, 597'550/120'100; altitude env. 507 m.
Intervention du 16 mars au 15 avril et du 28 septembre au 4 octobre 2004.
Mandataire: ARIA; responsables sur place: François MARIÉTHOZ.
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Les sondages préliminaires et la surveillance archéologique de terrassements pour la construction de cinq villas dans le quartier de Pranoé ont révélé la présence de 10 nouvelles sépultures et de 5 fosses du Second Âge du Fer, ainsi que les restes très érodés de deux niveaux d'habitat du Néolithique Moyen.

Les tombes, orientées est-nord-est / ouest-sud-ouest, sont dispersées sur une surface de plus de 250 m de long pour une centaine de mètres de large, formant parfois des groupes de 2 ou 3 individus (en moyenne 1 tombe chaque 50 m²). Les cercueils, des troncs d'arbre évidés, sont déposés au fond de fosses dont la profondeur varie entre 0,9 et 1,6 m. Les 10 sujets sont adultes, 6 hommes et 4 femmes. Dans chacune des quatre tombes féminines, on observe deux fibules, une à chaque épaule. L'une d'entre elles comporte, de plus, deux bracelets et un anneau de cheville (T3), une deuxième, une fibule en fer (T6) et une troisième 1 monnaie véragre (T8). Les deux tombes masculines contenant du mobilier sont particulières. Pour la première, T5, il s'agit d'une tombe de guerrier avec sa panoplie, épée en fer déposée sur son fourreau de bronze, pointe de lance et *umbo*, et dont le corps a été déposé face contre terre dans son cercueil (fig. 25). Dans la seconde, T10, le sujet, portant deux fibules de fer et un anneau de bronze à l'avant-bras droit, présente les traces de deux trépanations cicatrisées. Toutes les tombes sont datées par le mobilier du III^e au I^{er} s. avant J.-C. Les quatre dernières tombes masculines ne sont accompagnées d'aucun mobilier.

Les cinq fosses découvertes ont un diamètre avoisinant 1,5 m pour une profondeur de 1,8 à 2,7 m. Elles sont comblées par des couches superposées de pierres, de limon jaune (terrain encaissant), des niveaux de cendre et de terre rubéfiée avec des fragments de sol (?) en argile cuite et des fragments de céramique, et des couches de limon argileux bleu-gris. Le mobilier est peu abondant mais troublant. Dans une fosse se trouvaient 5 astragales perforés (bœuf et cerf, fig. 26)

¹⁹ Cf. ASSPA, 87 (2004), p. 275, fig. 8.

²⁰ UtC12674, 7650+-70 BP, 6641-6390 BC calibré à 2 sigma.

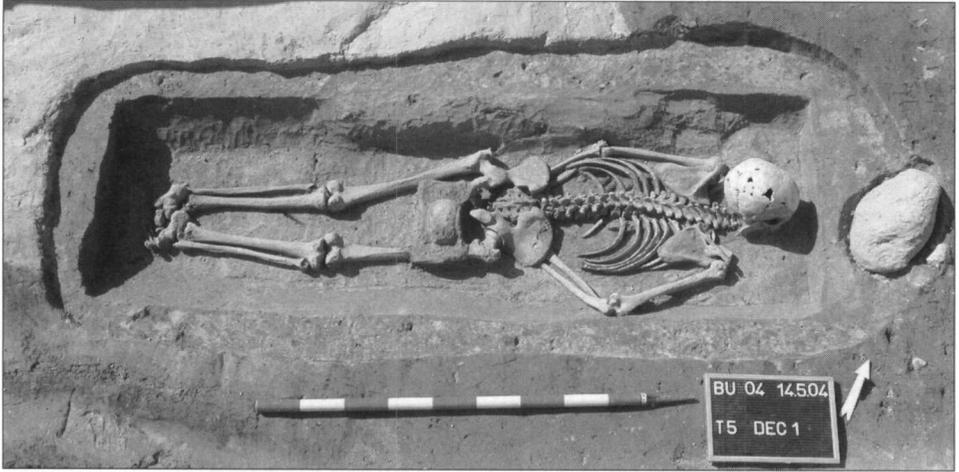


Fig. 25 — Sion, Bramois/Pranoé: Vue générale de la tombe de guerrier BU04-T5.

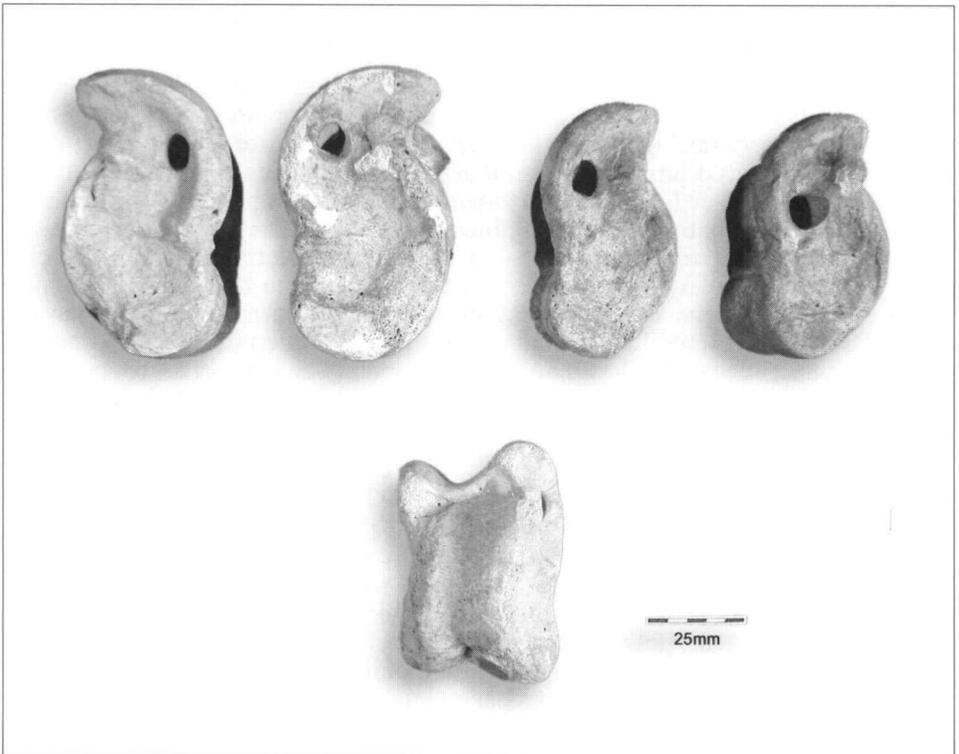


Fig. 26 — Sion, Bramois/Pranoé: Les cinq astragales de la fosse UT30, perforés entre la face dorsale et la face latérale.

ainsi que des fragments d'une grande pierre parallélépipédique (0,2 x 0,12 x 0,8 m), polie naturellement par l'eau, intentionnellement brisée, mais dont il manque quelques fragments pour en connaître la forme originale (statue?). Dans une autre est apparue une patte de cheval en connexion, divers autres os d'équidés, et une dalle perforée en son centre. Les fosses forment deux alignements qui se croisent avec un angle de 60°. Elles sont datées de La Tène finale par la céramique et le mobilier métallique. Nous ne pouvons pas pour l'instant proposer d'explication à ces structures énigmatiques, probablement destinées à un rituel en relation avec les sépultures.

Bureau d'Archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ

SION, distr. de Sion
Colline de Montorge
Château de Montorge

MA

Coordonnées: CNS 1306, env. 119'900/592'000; altitude env. 786 m.
Interventions ponctuelles en été/automne 2004.
Surface de la fouille env. 2600 m².
Mandataire: TERA; responsable Alessandra ANTONINI
Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire.

La poursuite des travaux de restauration entrepris depuis 2001 a permis, en 2004, de compléter le plan proposé à l'époque par Louis Blondel. Les secteurs analysés concernent la porte d'entrée et les bâtiments situés au centre de la haute-cour.

Le dégagement des maçonneries situées près de la porte du château a permis de préciser l'architecture et l'articulation de la tour qui protégeait l'entrée avec son pont-levis. L'étude de la haute-cour s'est concentrée en particulier sur le bâtiment qui s'insère, dans un deuxième temps, entre la courtine sud et un édifice rectangulaire dont une partie du sous-sol est occupée par une citerne profonde (plus de 4 mètres). Le sous-sol de ce bâtiment annexé comprend une vaste pièce semi-enterrée (cave ou cellier?) qui était éclairée par deux soupiraux ménagés dans le mur oriental, de part et d'autre d'une niche-armoire. Ce mur oriental a été entièrement dégagé au niveau de son arasement. On accédait à cette cave par un escalier qui descend le long de la courtine ouest et aboutit dans un couloir étroit. Les niveaux de circulation n'ont pas été atteints, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de la pièce.

La vidange partielle de la citerne a mis en évidence l'existence d'une grande ouverture pratiquée dans le mur ouest. Cette porte n'est pas d'origine. Elle témoigne d'une transformation de la citerne en cave.

Bureau d'archéologie TERA, Alessandra ANTONINI

Crédit des illustrations:

TERA: fig. 1, 2, 12 à 17.

ORA VS: fig. 3, 4 (Claude-Eric BETTEX), 5 à 8 (Michel PIGNOLET) et 9 (François WIBLÉ).

ARIA: fig. 10, 18, 25 (François MARIÉTHOZ), 11, 19 à 22, 26 (Jean-Philippe DUBUIS), 23, 24 (Gabriele GIOZZA)